

Projet Associatif «Adam de Craponne » : randonnées autour du canal de Craponne

Associations participantes : AVF, CSA, RSS, UTD, SPC, SnRo

Randonnée 2 : Canal de la Vallée des Baux Mardi 21 avril 2026

Coordinateur : Dominique (06 81 14 87 76) dominique.tardy3@orange.fr

Animateurs : André, Béatrice, Francis, Gilles, Jean-Claude, Jean-Marc, Jean-Pierre, Pierre, Patrick

Pour covoiturage rendez-vous à 8h45 au parking indiqué par les associations participantes pour départ de Salon à 9h.

Trajet routier conseillé : Salon, Eyguières, Aureille par la D17, au rond-point de la sortie d'Aureille prendre à droite puis au premier croisement à gauche la D24A direction Eygalières, au carrefour suivant la D24 direction Eygalières, passer le hameau des Baumettes et se garer peu après sur le grand parking du Destet situé à droite de la route.

Distance aller-retour 50 km, durée 40 minutes.

Départ de la randonnée : 9h45 du parking du Destet

Bel itinéraire le long du Canal de la Vallée des Baux et du Gaudre de Malaga (endroit du déjeuner convivial)

Itinéraire de la randonnée : Canal de la Vallée des Baux, Malacercis (ancienne voie ferrée Arles-Salon), les Baumettes, les Caisses de Jean-Jean, Gaudre de Malaga.

Repères itinéraire	Pts	Alt m	km part.	km total	h:m part.	h:m total	Dénivelée m		
Parking du Destet	D	90	0,0	0,0	0:00	0:00	0		
X chemins	1	85	2,5	2,5	0:50	0:50	-5		
Les Baumettes	2	65	2,5	5,0	0:50	1:40	-20		
Gaudre de Malaga	3	60	3,0	8,0	1:00	2:40	-5		
X canal Vallée des Baux		60	0,5	8,5	0:10	2:50	0		
X sud du Castellas	4	50	2,5	11,0	0:50	3:40	-10		
X PR - canal	5	80	2,5	14,5	0:50	4:30	+30		
Parking du Destet	A	90	1,5	16,0	0:30	5:00	+10		
Dénivelée réelle							+/- 120 m		

.Notes : Cette randonnée est destinée à tous les adhérents qui participent régulièrement aux randonnées et marches de leur associations respectives. Les non-adhérents peuvent participer à condition d'être parrainé par un membre de la section randonnée, de préférence par un animateur, d'une des associations participantes, selon la procédure spécifique à chaque association.

Il est recommandé que les adhérents indiquent une semaine avant la randonnée leur intention de participer à l'animateur représentant leur association, afin d'estimer le nombre total de participants pour faciliter la gestion.